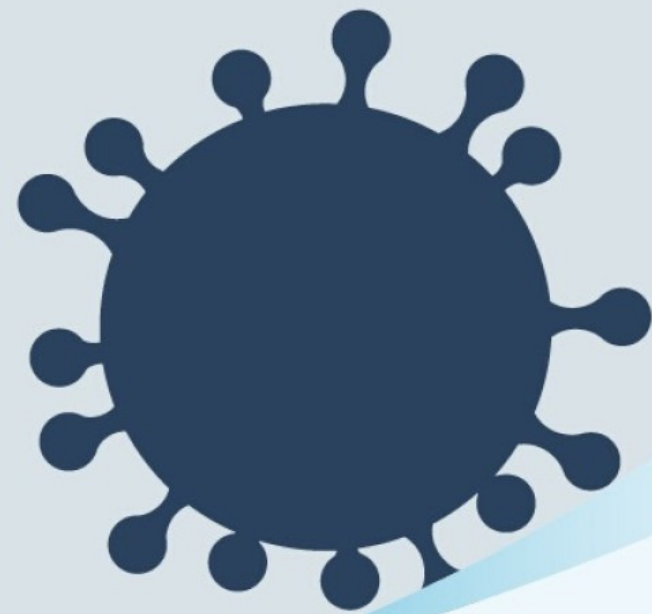
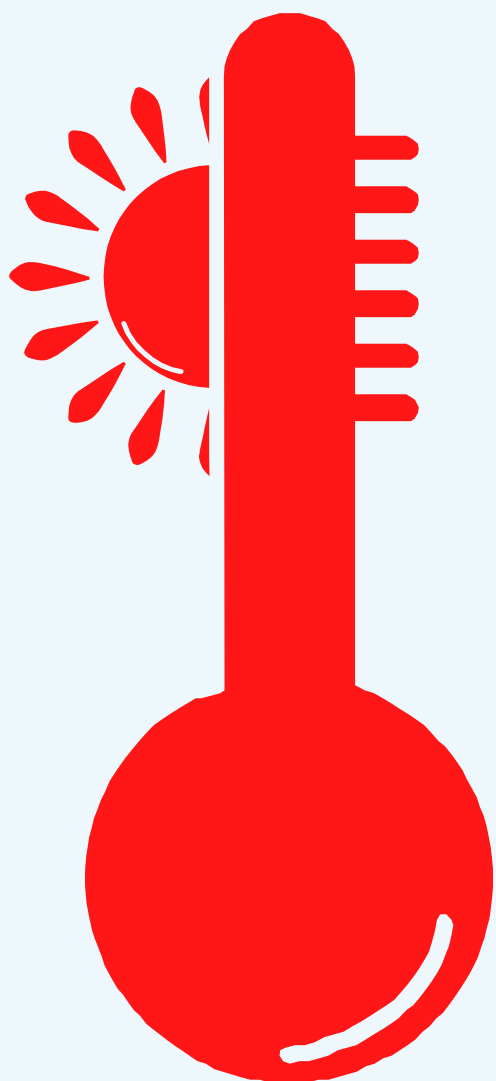


Coronavirus COVID-19



Période de chaleur et port des ÉPI Soyons vigilants !

En période de grande chaleur, il est important de maintenir une utilisation adéquate des équipements de protection individuels (ÉPI). Il peut être tentant de retirer un ÉPI, ce qui nous met alors à risque.



Voici quelques conseils et suggestions pour faire face à la chaleur en toute sécurité :

- Ajustez votre rythme de travail et, au besoin, prenez de courtes pauses.
- Appliquez les mesures habituelles de prévention lors d'un épisode de chaleur (hydratation, foulard rafraîchissant, etc.).
- Revêtez des vêtements légers sous les ÉPI, tout en respectant la politique sur la tenue vestimentaire et l'apparence personnelle POL 2018 DRHCAJ 64.
- Lors du retrait du masque et de la protection oculaire pour manger ou boire, assurez-vous de :
 - Désinfecter une surface où sera déposé l'ÉPI;
 - Laver vos mains avant la manipulation de la protection oculaire;
 - Laver vos mains avant de retirer le masque;
 - Utiliser du papier à mains pour déposer votre ÉPI;
 - Respecter les mesures de distanciation physique de 2 mètres et de privilégier les stations d'hydratation dédiées si celles-ci sont disponibles sur les unités.
- N'hésitez pas à remplacer votre masque si celui-ci devient humide ou mouillé.
- Surveillez les signes annonciateurs de coups de chaleur (étourdissements, vertiges, fatigue inhabituelle, etc.)

Un message de votre
Comité directeur paritaire
en santé, sécurité au travail

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 